

# Foire à Tout

EN CENTRE VILLE

## Dimanche 7 JUIN

### Règlement intérieur

- Les exposants devront être installés pour 8 heures dernier délai ;  
- A partir de 8 heures, aucun véhicule ne pourra stationner ni circuler dans l'enceinte de la foire à tout. Les exposants souhaitant quitter la foire à tout avant 19h devront stationner leur véhicule en dehors de l'enceinte et ne pourront en aucun cas y rentrer leur véhicule.

- Le remboursement des frais d'inscription ne sera effectué qu'en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.

- Le tarif des emplacements est fixé à 2€ le mètre linéaire, maximum 5 m.l.

Les exposants **s'engagent** à respecter le règlement intérieur :

- Être inscrit auprès des organisateurs, respecter le périmètre prévu ;
- Ne pas vendre d'articles interdits par la loi ;
- Ne pas vendre d'animaux vivants ou morts ;
- Ne pas vendre de boissons, friandises ou alimentation ;
- Posséder une autorisation du comité des fêtes de Coulombs, individuelle et nominative, qui sera délivrée lors de l'inscription.
- Veiller à ne pas laisser de déchets ou d'invendus à l'issue de la foire à tout.

### Dossiers d'inscription

Pièces constituant le dossier d'inscription :

- Attestation d'inscription ci-jointe dûment complétée et signée ;
- Photocopie de la pièce d'identité ;
- Règlement (espèces ou chèque au nom du Comité des Fêtes de Coulombs).

### Dépôt des dossiers (date limite d'inscription : mercredi 27 mai)

- Le dépôt des dossiers complets se fera à la **Mairie de Coulombs**, 2 place de la Mairie 28210 Coulombs ou à la **supérette Vival**, 19 Grande Rue 28210 Coulombs
- Chaque dossier ne sera enregistré que s'il est complet.

Une permanence aura lieu en Mairie les jours d'ouverture en Avril et Mai

Renseignements : ☎ 06.23.70.81.26 📧 [comitedesfetesdecoulombs@gmail.com](mailto:comitedesfetesdecoulombs@gmail.com)

Site Internet : <http://sites.google.com/site/comitefetesculombs/>

# COULOMBS

Organisateur : Association Comité des Fêtes de Coulombs  
Adresse : Place de la Mairie, 28210 Coulombs

### ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

#### Personne physique

se déroulant le dimanche 7 juin à ville : Coulombs

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le ..... à Département : ..... Ville : .....

Adresse : .....

CP ..... Ville .....

Tél. .... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité N° .....

Délivrée le ..... par .....

### Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L. 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ..... le .....

Signature

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement pour une longueur de      m

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation